

APPUI- CONSEIL À LA TRANSFORMATION DIGITALE



L'Afdas vous accompagne

Appui-conseil à la transformation digitale ?

Vous dirigez une TPE-PME et votre temps est essentiellement consacré à développer l'activité de votre entreprise. La transformation digitale représente un enjeu capital pour les organisations et un vrai défi quant à sa mise en œuvre.

Un constat : le temps et la méthodologie vous manquent

Un pari : vous aider à initier ou consolider votre transformation digitale avec un accompagnement d'appui-conseil spécifique.

Quels moyens ?

A travers un accompagnement à la transformation digitale, l'Afdas vous propose :

- Une liste de cabinets pré-sélectionnés avec des consultants maîtrisant la réalité professionnelle des TPE-PME
- Une démarche animée par ces consultants pour :
 - guider votre réflexion à partir d'un diagnostic de maturité digitale
 - identifier et mesurer :
 - > les enjeux, contraintes et opportunités de la transformation digitale pour votre entreprise
 - > les impacts du digital sur votre modèle économique, votre organisation et le développement des compétences de vos collaborateurs
 - co-construire un plan d'actions en phase avec votre projet
 - bénéficier d'outils simples, construits avec vous et faciles à mettre en œuvre

Quels résultats ?

Vous serez accompagné pour co-construire et mettre en œuvre un plan d'actions multidimensionnel visant :

- Une stratégie de transformation progressive et sécurisée
- Une organisation adaptée
- Un modèle économique revisité prenant en compte votre projet de digitalisation
- Un accompagnement du changement
- Une structuration des pratiques managériales
- Une politique de développement des compétences adaptée à vos besoins (gestion des compétences, formation, recrutement)



Comment ça marche ?

L'appui-conseil se déroule sur 5 jours au total, répartis sur 12 mois maximum.

Une démarche simple et sur mesure en 4 étapes

1. LE PRÉ-DIAGNOSTIC DU CONSULTANT

- Découverte de votre entreprise, son marché, son environnement
- Définition de la problématique à traiter
- Identification des objectifs de l'accompagnement

Durée : 0,5 jour

2. LA CO-CONSTRUCTION DU PLAN D' ACTIONS

- Réalisation d'un diagnostic multidimensionnel de votre entreprise
- Définition du plan de transformation stratégique puis opérationnel

Durée : 1,5 jour

3. LA MISE EN ŒUVRE

- Déploiement du plan d'actions
- Prise en main des outils avec le consultant

Durée : 2 jours

4. LE SUIVI

- Maintien de la dynamique d'action
- Bilan des premiers résultats
- Ajustement du plan d'actions

Durée : 1 jour

(entre trois et six mois après la phase 3)

A chacune de ces étapes, vous pouvez contacter votre conseiller emploi formation !



Pouvez-vous en bénéficier ?

L'appui-conseil à la transformation digitale a été conçu prioritairement pour les TPE-PME :

- De moins de 250 salariés,
- Adhérentes à l'Afdas,
- Appartenant à l'une des branches suivantes :
 - Audiovisuel
 - Casinos
 - Distribution directe
 - Distribution de films
 - Édition de livres
 - Édition phonographique
 - Espaces de loisirs d'attractions et culturels
 - Exploitation cinématographique
 - Golf
 - Hôtellerie de plein air
 - Organismes de tourisme
 - Presse écrite et agences de presse
 - Publicité
 - Spectacle vivant
 - Sport

Quel financement ?

Notre ambition : vous proposer un accompagnement sur mesure avec un reste à charge minimum pour l'entreprise.

L'appui-conseil à la transformation digitale est financé par l'Afdas dans le cadre de l'EDEC* Culture, Création, Communication, Sport et Tourisme :

- Les entreprises de moins de 50 salariés bénéficient d'un financement total de la prestation.
- Si votre entreprise n'appartient pas aux branches professionnelles listées ou compte plus de 50 salariés, et que l'appui-conseil à la transformation digitale vous intéresse : alors contactez votre interlocuteur Afdas pour connaître les conditions de prise en charge.
- Selon les territoires : l'appui-conseil à la transformation digitale peut également bénéficier de financements régionaux.

*** Engagement pour le développement de l'emploi et des compétences**

Vous vous lancez ?



1

Sélectionnez des prestataires

Nous vous conseillons de rencontrer, dans votre région, 2 à 3 consultants parmi notre liste de prestataires.

2

Choisissez votre consultant

Vous pouvez vous aider de notre grille de sélection pour objectiver votre choix.

3

Effectuez votre demande de prise en charge

Téléchargez une demande de prise en charge et transmettez-la à l'Afdas accompagnée de la proposition d'intervention du prestataire de votre choix.

→ Dès réception de notre accord de financement, la première étape de pré-diagnostic pourra débuter !

Retrouvez l'ensemble des documents ici :

<https://www.afdas.com/entreprises/services/professionnaliser/prestations-appui-conseil/appui-conseil-digital>

Qui contacter?

➔ Pour plus d'informations contactez votre conseiller emploi formation :

Délégation Île-de-France

66 rue Stendhal
CS 32 016
75990 Paris Cedex 20
01 44 78 39 39

Délégation Auvergne Rhône-Alpes

56 rue Smith
CS 30305
69286 Lyon Cedex 02
04 72 00 23 00
servicesauxentreprises.lyon@afdass.com

Bureau de Clermont-Ferrand

28 rue Jean Claret
63000 Clermont-Ferrand
clermont-fc@afdass.com
04 73 30 85 97

Délégation Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse

40 boulevard de Dunkerque
CS 70522
13471 Marseille Cedex 02
04 91 99 41 98
servicesauxentreprises.marseille@afdass.com

Délégation Occitanie

Immeuble le Thèbes
68 allée de Mycènes
34000 Montpellier
04 91 99 34 53
servicesauxentreprises.montpellier@afdass.com

Bureau de Toulouse

Centre d'affaire Multiburo
59 allées Jean Jaurès
31000 Toulouse
05 67 31 45 06
05 67 31 45 55
toulouse@afdass.com

Délégation Nouvelle-Aquitaine

74 rue Georges Bonnac
Les Jardins de Gambetta Tour 2
33000 Bordeaux
05 56 48 91 80
servicesauxentreprises.bordeaux@afdass.com

Délégation Bretagne, Centre Val-de-Loire

19 rue des Veyettes
35000 Rennes
02 23 21 12 60
servicesauxentreprises.rennes@afdass.com

Bureau d'Orléans

Centre d'affaires Regus
Orléans Coligny
Immeuble Val de Loire
4 passage de la Râpe
45000 Orléans
02 38 21 30 77
orleans@afdass.com

Délégation Pays de la Loire

Centre d'affaires Buro Club
2 rue de Crucy
44000 Nantes
02 40 12 75 18
nantes@afdass.com

Délégation Grand Est, Bourgogne-Franche-Comté

8 rue Gustave Adolphe Hirn
CS 90180
67005 Strasbourg Cedex
03 88 23 94 70
servicesauxentreprises.strasbourg@afdass.com

Bureau de Dijon

Maison des entreprises
6 allée André Bourland
21000 Dijon
03 80 77 85 90
dijon@afdass.com

Délégation Hauts-de-France

Immeuble le Vendôme
50 rue Gustave Delory
59000 Lille
03 20 17 16 80
servicesauxentreprises.lille@afdass.com

Délégation Normandie

Le WIP - Rue des Ateliers
14460 Colombelles
normandie@afdass.com

Bureau de Rouen

Centre d'affaires Regus
72 rue de Lessard
76100 Rouen
02 77 41 20 57
normandie@afdass.com

Antenne de l'Île de La Réunion

Centre d'affaires de la SEMIR
14 rue de Guadeloupe,
ZA Foucherolles
97490 Sainte-Clotilde
02 62 92 10 43
reunion@afdass.com

Délégation Guadeloupe, Martinique, Guyane

Immeubles Simkel - 3617 Boulevard du Marquisat de Houelbourg,
ZI Jarry
97122 Baie Mahault
04 91 99 34 51
gmg@afdass.com

Bureau en Martinique

Immeuble Equinoxes - Lot. Dillon
Stade, 11 Rue des Arts et Métiers
97200 Fort-de-France
gmg@afdass.com